



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR

AVIS PUBLIC

Adoption du budget 2026 et du programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028

AVIS PUBLIC est par la présente donné en vertu de l'article 956 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1) :

QU'une séance extraordinaire du conseil se tiendra le **jeudi, 29 janvier 2026 à 19 h 30** au Centre socioculturel situé au 808, route Principale;

QUE lors de cette séance, les délibérations du conseil porteront exclusivement sur les sujets suivants :

- Prévisions budgétaires de l'exercice financier de l'année 2026;
- Programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028;
- Règlement déterminant les taxes et tarifs de l'année 2026.

Donné à Très-Saint-Rédempteur, ce 21 janvier 2026.

Jessica Mc Kenzie, B. Sc. Urb.
Directrice générale et greffière-trésorière